

On s'abonne au bureau du journal, rue de l'Ange, n° 627, où les lettres et envois doivent être adressés franc de port.

PAIX DE L'ABONNEMENT :

(Par trimestre.)

Pour Namur. 4 fl. 50 c.

Pour les autres villes. 5 20

COURRIER

DE LA SAMBRE.

INSERTIONS ET AVIS.
Prix par ligne d'impression, 10 cent.
Avis aux abonnés.
Les abonnements commencent à toutes les époques, mais doivent échoir à la fin de mars, juin, septembre et décembre.

N° 415.

JEUDI.

4 AOUT 1831.

INTERIEUR.

BRUXELLES, 2 août.

ENCORE LE MINISTRE DE LA GUERRE.

Nous ne fumes pas des derniers à blâmer l'entrée au ministère de M. le baron du Failly. Il nous semblait d'une haute inconvenance d'appeler au pouvoir un homme qui, en septembre dernier, combattit notre révolution non par l'intrigue, mais les armes à la main. Cependant le brillant éloge qu'on nous fit de ses talents, nous détermina à oublier la faute qu'il avait commise, pour ne songer qu'aux services qu'il pouvait nous rendre. Cette confiance que nous eûmes en lui, l'a-t-elle justifiée? Non, et chacun peut s'en convaincre; la preuve est sous les yeux de tous.

Aujourd'hui que nous devrions être depuis longtemps en mesure et de repousser victorieusement toute attaque les Hollandais, et d'aller au besoin leur imposer des conditions qui ne compromettent pas notre indépendance et notre avenir: dans quel état se trouve notre armée? dans quelle position se trouve-t-elle vis-à-vis de l'ennemi? L'armée hollandaise est organisée sur un pied formidable; de fortes garnisons défendent les deux grands points d'appui de ses opérations, Maestricht et la citadelle d'Anvers; toutes les forces actives également prêtes à l'attaque et à la défense, sont concentrées dans 3 camps qui s'appuyent sur les forteresses du Brabant septentrional occupées par le premier ban de la garde communale. Le premier de ces camps, commandé par le général Meyer, est placé dans les bruyères qui avoisinent Eyndhoven; il contient un corps d'armée de 14,000 hommes, qui est destiné à s'opposer aux entreprises de notre armée de la Meuse, et qui serait soutenu par une division de 7000 hommes de réserve; à la tête de laquelle se trouve le général Cort-Heyligers. A Reyden, près de Bréda, se trouve campé un autre corps d'armée fort de 22,000 fantassins avec une nombreuse cavalerie et 52 bouches à feu; enfin, à peu de distance de nos frontières, à Groot-Zundert, un troisième camp contient encore des forces considérables avec beaucoup d'artillerie légère. En présence d'aussi formidables préparatifs d'invasion, qui ne croirait que toutes les mesures que réclame la prudence, ont été prises par nous, et que toute notre armée est aux frontières, que la garde civique est déjà entrée en ligne? Eh bien, il n'en est rien; et puisque nous pouvons le dire, car ce honteux mystère n'en est plus un, depuis qu'il a été dévoilé à l'occasion de la revue passée par le roi, nous dirons que les forces que l'on a décorées du nom pompeux d'armée de l'Escaut, les seules forces que nous puissions opposer aux troupes de Reyden et de Groot-Zundert, se réduisent à 6000 fantassins, 700 cavaliers et 16 canons!!! Maintenant nous le demanderons au ministre de la guerre: a-t-il songé à la responsabilité qui pèserait sur lui en cas d'une invasion des Hollandais en Belgique? sans doute ils finiraient par y trouver tous leur tombeau; mais n'aurions-nous pas des larmes de sang à verser sur le sort de cette poignée de braves qui veillent à nos frontières? nos soldats sont courageux et ne comptent pas leurs ennemis, mais que voulez-vous qu'ils fassent, sept mille contre cinquante mille?

Nous ne risquons pas, nous dira-t-on, d'être au dépourvu, le roi Guillaume ne nous attaquera pas avant de nous avoir déclaré la guerre. Ah! gardez-vous de le croire! Guillaume agira envers nous comme envers des rebelles; c'est à coups de canon qu'il nous notifiera ses intentions. Et d'ailleurs ne s'est-il pas déjà assez ouvertement déclaré? ses actes, ses paroles, ses protestations, ses journaux nous laissent-ils quelque doute sur ses projets?

Et qu'on ne croie pas au reste que si nos frontières sont dégarnies, c'est faute de troupes, car notre armée est forte de 68000 hommes et plus de 40,000 gardes civiques sont prêts à marcher. Mais nos soldats sont confinés, comme au sein d'une paix profonde, dans de bonnes garnisons au cœur du pays, et si en présence de l'ennemi nous manquons de troupes, à Bruxelles, par exemple, nous n'en manquons pas; à Bruxelles, où 12,000 gardes civiques répondent suffisamment, selon nous, du maintien de la tranquillité, nous avons de la troupe de ligne, des cuirassiers, des lanciers et plus de 30 pièces de canon!

Nous savons d'avance qu'on va se récrier contre l'imprudance qu'il y a à dévoiler ainsi notre faiblesse. Mais vaine excuse! le roi de Hollande connaît notre situation aussi bien, mieux peut-être que personne, et c'est probablement la connaissance qu'il a de nos négligences qui lui fait élever si haut la voix. Du reste, si M. le ministre de la guerre croit que le roi de Hollande ignore ces détails, qu'avant qu'ils lui soient parvenus, il ait déjà réparé ces fautes; c'est son devoir. Qu'il fasse donc mieux désormais ou qu'il se retire; sinon, le pays pourrait bien voir autre chose encore dans sa conduite que de l'apathie ou de l'incapacité.

(Le Belge.)

LE BRAVACHE DU JOURNAL DE LA HAYE.

Le bravache du Journal de La Haye revient encore dans le dernier

numéro de ce journal semi-officiel, sur la nécessité de faire la guerre à la Belgique, pour la forcer à accepter les protocoles au lieu des préliminaires, et surtout pour lui faire prendre l'obligation de payer les 16731 de la dette hollandaise.

« Signifions à la Belgique, dit le Journal de La Haye, que sur ce pied, et d'après ces bases, nous sommes prêts à conclure la paix. Fixons un court délai pour l'acceptation ou le refus de ces bases, et en cas de refus, courons à la chance des armes, non pas dans le but de reconquérir la Belgique, ou de lui disputer son roi (car pour qu'une réunion et un retour soient jamais possibles, il faudrait que l'expérience en démontrât l'intérêt aux deux pays), mais pour la forcer à souscrire à des conditions équitables de paix.

« A cet effet, faisons autant de tort que possible à notre ennemi. Tonçons sur Anvers, détruisons-le, s'il le faut. Menaçons de fermer l'Escaut physiquement, et puisque la chose est faisable, même en peu de temps, exécutons la menace en cas de besoin. Menaçons d'incendier et de submerger la Flandre orientale; la chose est encore faisable, et en cas de besoin, exécutons la menace. Courons ainsi la chance d'obliger la Belgique à la paix, et si ces moyens ne suffisent pas, que nos armées, prêtes à marcher, marchent et se rendent maître du pays, non pas pour le gouverner malgré lui, mais uniquement pour obtenir la paix. Voilà ce que nous avons à faire. »

M. van de Weyer, notre envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Londres, sera admis, mercredi, à présenter, en audience solennelle, au roi de la Grande-Bretagne, ses lettres de créance et de notification.

— Le Courrier, dans son avant-dernier numéro, remarque qu'il n'a pas appris qu'on s'occupât de préparer un local pour le sénat, dont les séances doivent être publiques.

Il y a deux mois que le gouvernement a consulté des architectes sur cet objet, et entre autres M. Suys. Il y a trois jours que deux ministres s'en sont encore entretenus sur ce dernier. Il paraît qu'on a le projet d'assigner provisoirement au sénat le local de l'ancienne première chambre, en y faisant les changements nécessaires pour la publicité des séances.

(Moniteur Belge.)

— Dimanche dernier, à Assche, a été chanté un Te Deum solennel pour l'heureux avènement de Léopold I^{er}. Cet hymne d'actions de grâces a été précédé de la bénédiction du drapeau de la garde civique; le bataillon cantonal d'Assche, complètement armé et équipé, et la compagnie d'élite du premier ban assistaient à cette cérémonie; tous ont juré avec enthousiasme de mourir, s'il le fallait, pour la défense de leur étendard; des acclamations s'élevaient de tous côtés, dominées par les cris de vive le roi! vive Léopold!

— Nous apprenons que les travaux commencés depuis quelques temps dans la forteresse d'Ypres, se poursuivent avec une grande activité. C'est une réponse significative au discours du roi des Français, et cette démonstration coïncide avec l'article du Moniteur.

— On écrit de Londres :

Le roi de Hollande s'est adressé à la conférence pour savoir s'il pouvait reprendre les hostilités. Il lui a été répondu que les cinq puissances entendent maintenir l'armistice et le statu quo; ainsi, point d'hostilités.

— La chambre de commerce de Rotterdam a annoncé que le choléra s'est manifesté à Elbing (Prusse), et qu'en conséquence les navires qui en viennent sont sujets à une quarantaine de 40 jours.

(Gaz. der prov. van West vl.)

— On écrit de La Haye, 29 juillet :

Il doit être parvenu en cette ville des dépêches d'une nature très-importante, puisque le roi a quitté précipitamment l'armée sur l'arrivée d'un courrier. On dit que la conférence de Londres engage le roi Guillaume à traiter à l'amiable avec les Belges. Cette nouvelle a fait hausser les fonds à Amsterdam et à Londres.

— Il paraît que la mission du général Belliard a pour objet l'affaire relative à la démolition des forteresses.

— Hier les officiers de la garde civique ont prêté serment de fidélité au roi et la constitution, entre les mains de M. Rouppe, bourgmestre.

— M. Van de Weyer, notre envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Londres, sera admis mercredi à présenter, en audience solennelle au roi de la Grande-Bretagne, ses lettres de créance et de notification.

Régence de la ville de Bruxelles.

Les bourgmestre et échevins, voulant faire disparaître celles des dénominations des places et voies publiques, qui rappellent le souvenir de la dynastie déchue, et assigner définitivement à la place St-Michel le nom qui lui a été décerné par un pieux et reconnaissant hommage, aux braves morts pour la patrie et la liberté, dans les glorieuses journées de septembre, arrêtent :

Le boulevard du Prince sera désormais nommé *boulevard du Régent*.
 Le boulevard Guillaume : *boulevard d'Anvers*.
 La porte Guillaume : *porte d'Anvers*.
 La rue Guillaume : *rue Léopold*.
 La place d'Orange : *place des Barricades*.
 Et la place Saint-Michel : *place des Martyrs*.
 Fait à l'hôtel de ville, le 30 juillet 1831.

Le bourgmestre, *Roupe*.

Par ordonnance :

Le secrétaire, *Zanna*.

LIEGE, 2 août.

ARRIVÉE DU ROI.

Les souvenirs de la journée d'hier resteront long-temps gravés dans l'esprit des Liégeois. Un Roi visitait son peuple pour la première fois, et le peuple faisait éclater par des transports unanimes et les plus expansifs la joie que lui causait la vue de l'élu de la nation, de celui qui a dit qu'il n'acceptait la couronne que pour travailler au bonheur des Belges. Ce n'était pas un nouveau spectacle pour le prince ; partout il a trouvé le même accueil. Mais si l'on considère la franchise du caractère liégeois où il n'y eut jamais rien de simulé, il y a dans l'explosion de ces sentimens si vrais, si sincères, quelque chose qui doit intéresser particulièrement le cœur du Roi. Y eût-il eu un redoublement de force dans la manifestation de la joie publique, les qualités du prince qu'on apprécie davantage à proportion qu'il est plus connu, l'expliqueraient naturellement. De son côté, plus le Roi s'approchera de son peuple, mieux il connaîtra ce peuple qui idolâtra toujours ses princes dévoués aux libertés publiques. (C. de la Meuse.)

— Voici le discours que monseigneur l'évêque de Liège a adressé au roi :

Sire,

A peine avons-nous appris que V. M. allait rendre la ville de Liège heureuse de sa présence, que nous arrachant aux travaux de notre ministère, nous nous sommes empressés de venir, à la tête du chapitre de la cathédrale et du clergé de notre ville épiscopale, déposer à ses pieds l'hommage de notre profond respect et de notre dévouement. Avec quelle joie nous remplissions un devoir si doux à notre cœur, nous, Sire, qui savons, que lorsque la divine providence, arbitre suprême des événemens d'ici bas, veut faire à une nation qu'elle chérit, un présent digne d'elle, elle lui donne un bon Roi, un Roi qui met son bonheur à faire celui de ses sujets, un Roi qui offre dans son zèle éclairé et son amour pour la justice, la plus solide garantie à leurs libertés et à leurs droits ! Et ne sont-ce pas là, Sire, les sentimens qui animent le cœur de Votre Majesté et qu'elle a déjà exprimés si souvent avec une si touchante bienveillance. L'élu de la nation, Sire, vous portez donc aussi les caractères de l'élu de la Providence. Entrez avec confiance dans votre noble carrière ; une main invisible guidera vos pas, et peuple et clergé uniront leurs vœux pour que jamais cette main protectrice ne cesse de vous soutenir et de vous diriger. Ils feront plus encore : si jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, par d'impérieuses circonstances qu'il n'est pas toujours donné à l'homme de maîtriser, cette couronne que V. M. a acceptée, parce qu'elle nous aime, devait devenir pour elle un lourd fardeau, alors, oui, nous n'en doutons pas, Votre Majesté, fidèle à sa devise, saurait la porter avec fierté et fermeté, mais nous, Sire, nous peuple et clergé catholique qu'en Belgique un même sentiment de foi et d'amour a toujours intimement unis, nous nous empresserions de lui en alléger le poids, par notre inviolable attachement à votre autorité, aux lois, à l'ordre public et à tous nos devoirs de sujets. La force d'un roi est dans l'amour de ses sujets, et V. M. peut juger par les preuves éclatantes qu'elle en recueille à Liège comme partout, combien déjà elle est aimée. Ces sentimens, Sire, communs à tous les Belges de toutes les opinions, sont aussi dans le cœur de tous les membres de ce clergé ; ils sont dans le mien, daignez en agréer la trop faible, mais bien sincère expression.

Le Roi a répondu en substance :

« Je suis ou ne plus sensible à tout ce que vous me dites de vraiment trop flatteur pour moi. En acceptant la couronne que le peuple Belge m'a offerte, j'ai voulu plus encore que son bonheur, j'ai voulu celui de l'Europe entière, en lui épargnant les horreurs d'une guerre générale qui aurait renversé vos institutions, vos espérances et ruiné les peuples. Mais je suis heureux de voir cet acte de dévouement récompensé dès-à-présent, par l'amour de tout mon peuple. Je suis surtout sensible aux marques d'attachement que me donne si loyalement et si spontanément le clergé. Je vois avec un plaisir sensible l'union d'esprit et de cœur entre le peuple et le clergé et l'intime confiance de l'un en l'autre. Je m'en réjouis, parce que j'ai la conviction qu'un peuple religieux est plus ami de l'ordre, des lois et de son souverain, qu'un peuple qui se rapproche de l'irreligion. Aussi, Messieurs, quelqu'indépendante que soit, en vertu de la constitution, l'Eglise de l'Etat, comme il y aura toujours entre l'une et l'autre des rapports mutuels, comptez que vous trouverez constamment en moi votre ami. »

S'approchant ensuite de l'évêque : « Je suis particulièrement bien aise, lui dit-il, de faire votre connaissance. J'ai très-bien reçu votre lettre, elle m'a fait plaisir, je suis peiné d'avoir été dans l'impossibilité d'y répondre. »

Discours de M. Tielemans, gouverneur.

« Sire, vous êtes bien venu dans la province de Liège.

« Quelques jours de règne, passés presque en audience publique, ont assuré au premier roi des Belges, toute la popularité d'un citoyen qui aurait vieilli parmi nous.

« L'autorité provinciale vous attendait, Sire, avec des sentimens dignes de cette popularité ; elle vous prie d'en agréer l'hommage, flattée dans cette occurrence de représenter toute la province.

« Si la révolution que vous venez de clore, a satisfait beaucoup de besoins ; elle a froissé en passant beaucoup d'intérêts. Mais allant vous même au-devant de la vérité si rarement amie des rois, vous donnez à la nation un gage de sollicitude que sa prospérité matérielle vous inspire.

« Votre tâche est belle, et la manière franche dont vous l'abordez, l'intérêt toujours réciproque des peuples, l'élite du commerce et de l'industrie qui vous entourera bientôt, vous en faciliteront l'accomplissement, et la prospérité renaîtra.

« Mais à côté même des bienfaits que l'industrie et le commerce répandent, il surgit d'inévitables maux, surtout en l'absence d'établissement propres à les soulager.

« Le luxe et la misère individuelle qui naissent trop souvent d'une industrie développée sans les précautions de la bienfaisance, ouvrent au peuple une source de vices et de malheurs.

« Votre humilité, Sire, aurait à cueillir une palme qui jusqu'ici manque à l'histoire des rois. Elle peut réaliser au profit des masses toutes les promesses que la religion et la philosophie leur ont vraiment faites dans ce monde.

« Hospices d'aliénés, prisons saines et commodes, maisons de pénitence, caisses de prévoyance ou d'épargnes, retraites pour les malheureux que la fatigue et les privations ont épuisés avant l'âge ; telles sont, Sire, les institutions que réclame tout pays où l'industrie a forcé l'accroissement de la population, et l'autorité provinciale serait heureuse d'y travailler sous vos auspices.

« Un dernier bienfait, Sire, couronnerait l'œuvre, c'est un système de finances qui, diminuant le prix de choses nécessaires à la vie, faciliterait tout ensemble à la classe ouvrière les moyens d'épargner et à l'industrie les moyens de produire.

« Puissiez-vous, Sire, vivre longtemps et atteindre ce but. »

NAMUR, 3 août.

Namur s'appretait à prouver au roi Léopold qu'il était le bien venu ; rien n'avait été négligé de la part des autorités et des habitans, pour le recevoir d'une manière fort brillante ; aujourd'hui tout est rentré dans le silence ; le roi est rappelé par la gloire, de Liège à Bruxelles. L'on assure que la guerre contre la Hollande va recommencer.

La fête est donc remise après la victoire, elle n'en sera que plus belle ; elle ne se fera point attendre, et la plus grande partie des dépenses n'auront pas été faites sans utilité ; patience pour quelques jours.

Soldats de la ligne, volontaires, gardes civiques, aux armes ! les Hollandais ont osé prendre la résolution de se mesurer avec vous ; qu'ils viennent, il faut en finir ; mieux vaut aujourd'hui que demain ; marchons.

Une seule chose nous attriste, c'est de penser que malheureusement le roi, qui va assurer l'indépendance nationale par la force de nos armes, ne connaît pas assez particulièrement un assez grand nombre d'hommes qui, par intrigues, sont parvenus à se faire confier des emplois plus ou moins considérables, qu'il serait très-prudent, si pas nécessaire, de renvoyer. Nos succès n'en sont pas moins certains, les Belges sont là.

— Les bons de l'emprunt de douze millions sont déjà cotés à Anvers de 71 à 72 pour c. ; avis aux vendeurs à 60 p. cent.

Prison de Namur, 3 août 1831.

A monsieur le rédacteur du *Courier de la Sambre*.

Depuis huit jours je suis en prison : précédemment j'y ai été 17, sans que pour cela mon affaire soit terminée. J'avais une permission de huit jours, que j'ai obtenue de M. le capitaine Dekaine, et d'un autre officier des volontaires ; ne l'ayant point utilisée, je me suis cru en droit de me rendre à Bruxelles, pour parler au ministre ; mais arrêté en route par une personne inconnue et conduit par les maréchaussées, je me suis vu écroué de nouveau ici. Je demande quand mon procès s'entamera, vu les circonstances d'aujourd'hui et le changement de route prise par Sa Majesté.

Au nom de l'humanité et de la loi, je vous prie, monsieur le rédacteur, d'insérer la présente dans votre prochain numéro, sans autre commentaire.

Lenoir, sous-lieutenant.

EXTERIEUR.

FRANCE. — Paris, 1^{er} août.

Le monde marche ; c'est une vérité dont on ne saurait douter. Ceux-là même que préoccupent les seules idées de l'ordre, et que le mot de mouvement paraît effrayer, ceux qui semblent ne pas concevoir que l'on puisse allier Dieu et la liberté, ont, depuis quelques mois, marché à pas de géant dans la voie des réformes salutaires ; à peine cependant osent-ils se l'avouer à eux-mêmes, et de là, ces incertitudes dans leur marche, ces demi-rétractations, suivies de nouvelles rechutes. Mais ce tourbillon qui entraîne le monde vers un avenir inconnu, fera bientôt justice de ces hésitations, et ceux qui adoptent déjà les conséquences seront, tôt ou tard, forcés d'admettre le principe. (L'Avenir.)

— Hier, M. Lehon, ministre plénipotentiaire du roi des Belges, a eu une audience du roi qui a duré deux heures.

M. le général Beliard, arrivé la veille, de la Belgique, a eu aussi l'honneur d'être reçu par le roi.

— La plupart des journaux français rendent justice à M. de Châteaubriand en le disant entièrement étranger à toutes les pratiques que les carlistes s'efforcent de menager ici. L'honorable écrivain, occupé actuellement à écrire ses Mémoires, ne sort de la modeste, demeure qu'il s'est choisie, aux Paquis, que pour assister, sur les pressantes invitations de nos citoyens les plus distingués, à nos fêtes nationales, et reconnaître ainsi le bienveillant accueilli qu'il se félicite hautement d'avoir reçu dans notre canton. (*Sentinelles Genève.*)

— Hier, il y a eu un grand dîner à la cour. La table était de 54 couverts. On y remarquait MM. Guizot, le duc de Broglie, Odilon-Barrot et Dupont de l'Enre.

— Des lettres particulières, venues par la voie d'Allemagne, annoncent que l'on a quelques craintes en Russie sur la santé de l'empereur, qui serait atteint, non pas du choléra-morbus, auquel il n'a pas craint de s'exposer, mais d'une fièvre lente qu'il aggrave encore par des efforts pour surmonter son mal.

— Charles X a quitté le château d'Holyrood et est arrivé à Glasgow, pour s'embarquer sur un bateau à vapeur, afin, dit-on, de parcourir les montagnes ouest de l'Ecosse. Ce voyage de l'ex-roi ne coïncide-t-il pas plutôt avec celui de la duchesse de Berry? L'ex-roi, sachant que le gouvernement français était instruit des intrigues ourdies par le parti légitimiste, ne cherche-t-il pas le moyen de quitter l'Ecosse avant qu'il en reçoive l'ordre? (*Ami de la Charte, de Nantes.*)

— La reine de Hollande a quitté Berlin le 25 pour retourner à La Haye, où elle portait, dit-on, un traité d'alliance offensive et défensive entre la Hollande et la Prusse. (*Constitutionnel.*)

— Ce n'est pas à Paris seulement que de fausses nouvelles ont été répandues durant les anniversaires des trois jours de juillet. Voici ce que nous lisons dans le *Pilote du Calados* du 29 juillet :

« Une dépêche télégraphique arrivée à midi à Caen, et transmise à dona Maria à Cherbourg, annonce que le peuple de Lisbonne s'est insurgé contre don Miguel, qui n'a eu que le temps de chercher un asile sur une des frégates françaises qui se trouvaient dans le Tage. »

Le *Message*, en citant l'article du *Pilote*, ajoute :

Le *Pilote* s'est un peu pressé de publier cette nouvelle que nous croyons controuvée, et, dans tous les cas, ne peut-être parvenue à Caen par le télégraphe, puisqu'il n'existe aucune ligne télégraphique en communication avec cette ville. (*Globe.*)

— Le bruit d'une victoire remportée par les Polonais s'était répandu hier pendant la revue et avait électrisé de plaisir toute cette immense réunion de soldats-citoyens, ligne et garde nationale. Les cris *vivent les Polonais! vive la Pologne!* retentissaient avec ivresse.

Cette victoire n'est malheureusement pas aussi importante qu'on l'avait cru d'abord. Elle consiste en un avantage partiel, mais brillant, remporté par le général Chrejanowski, du côté de Minsk et de Kaluzim (à la droite de Varsovie), sur le corps du général russe Gólpwin, qui a été mis dans une déroute complète. Les Polonais ont tué beaucoup de monde à l'ennemi et lui ont pris plusieurs pièces de canon, 8 à 900 prisonniers de cette affaire étaient entrés à Varsovie le 13 juillet.

On dit que le feld-maréchal Paskewitch va se porter sur la rive droite de la Vistule pour y commander en chef, laissant les opérations de la rive gauche sous la direction du général Toll.

Il n'y avait pas encore eu d'affaire, à la date du 15, entre le gros de l'armée russe. Le pays de Modlin à Plock était au pouvoir des Polonais. Le corps russe qui a passé la Vistule paraissait vouloir s'étendre dans le palatinat de Kalisk avant d'opérer contre Varsovie. (*Mess.*)

— On écrit de Macon (Saône-et-Loire) :

Notre ville ordinairement très-paisible, a été troublée dans la nuit du 26 juillet par un événement déplorable. A la suite d'une rixe entre les Italiens du dépôt et les jeunes gens de la ville, l'un de ces derniers a reçu un coup de stylet dont il en est mort; plusieurs autres ont été blessés. Voici les principales circonstances de ce malheureux événement : A l'occasion de la fête de leur patron, les tonneliers donnaient un bal, des cartes devaient être présentées à la porte de la salle, plusieurs Italiens voulurent violer la consigne, une querelle s'engagea, et le malheureux Gris, fils d'un riche marchand de bois, fut frappé au bas-ventre; malgré la promptitude des secours, il est mort quelques heures après. L'indignation fut grande, et il a fallu la fermeté des autorités et la bonne contenance de la garde nationale pour empêcher le massacre des Italiens. Tous ceux qui furent rencontrés dans les rues furent arrêtés, un ordre du jour vint calmer l'irritation; mais bien que la grande majorité des réfugiés partageassent l'indignation des habitants, il est devenu à peu près impossible de conserver la tranquillité publique à Macon, en y conservant le dépôt.

HONGRIE, 17 juillet.

Le *Correspondant de Nuremberg* dit que l'adresse à S. M. l'empereur en faveur des Polonais est successivement adoptée de la plupart des comitats de la Hongrie. Les termes dans lesquels le comitat de Zemplin a exprimé son vœu méritent surtout d'être rapportés par l'énergie qu'on y remarque. L'original a été rédigé en langue latine; en voici quelques passages :

Sire, depuis long-temps la nation polonaise avait une existence indépendante assurée par les traités; ce peuple a un rempart glorieux pour les chrétiens contre l'atrocité des Turcs, et dans les temps modernes il a expié sa désunion par une série de grandes calamités. Plus tard son existence politique fut consolidée par une constitution qui lui a été ensuite ravie; il a vainement alors sollicité quelque soula-

gement à ses souffrances, et, ne pouvant l'obtenir seul, abandonné de tout le monde, il a entrepris cette lutte mémorable (quoique avec des forces bien inférieures) contre le plus puissant empire du Nord. Il s'est acquis par sa valeur et ses exploits la sympathie et l'admiration de tous les peuples, et, par un effet de la providence divine, il s'est maintenu jusqu'à ce jour dans sa glorieuse indépendance... S'il succombe, sa défaite sera bientôt le pronostic de la nôtre. Après avoir combattu si vaillamment, doit-il donc subir de nouveau le joug ou être en proie à la destruction? Triste destinée d'un peuple de braves qui, par son courage, a résisté aux barbares de l'Asie et du Nord.

PRUSSE. — Berlin, 27 juillet.

La *Gazette d'Etat* ne donne aujourd'hui aucune nouvelle de Pologne; un article de correspondance de la *Gazette universelle*, sous Varsovie, 18 juillet, contient ce qui suit :

Tout prend ici chaque jour un aspect plus guerrier. Le passage de la Vistule, effectué par l'ennemi près de Nieszawa, et annoncé par un rapport militaire officiel, avait déjà déterminé le gouvernement à mettre en activité la levée en masse ordonnée depuis long-temps (la *Pospolite Ruszenie* de l'ancienne Pologne.) Peut-être la *pospolite* et l'armée se concentreront-elles aux environs de Varsovie. Il y est déjà arrivé dans la journée d'hier, par une forte pluie, plusieurs régiments qui étaient stationnés au-delà de Modlin. Les levées continuelles de recrues et le grand nombre des chevaux mis en réquisition, mettront bientôt l'armée entièrement en état de pouvoir offrir dans nos vastes plaines, un combat décisif au feld-maréchal russe, dans le cas où celui-ci voudrait s'approcher de Varsovie de ce côté-là. D'un autre côté, la lutte continue depuis le 15 dans la direction de Brzesc-Litewski. Il ne trouvait d'abord de ce côté que trois divisions sous le général Ghrzanowski, qui devaient opérer contre Siedlee; mais Golowin ayant réussi à enlever non loin de Minsk un détachement de l'avant-garde polonaise avec son chef, le colonel Malachowski (qui a épousé une des filles du général Rybiński, il avait résolu de poursuivre ses avantages en réunissant toutes ses forces. Ce fut alors que le généralissime développa son plan; il détacha rapidement 12,000 hommes de l'armée principale, et en ayant pris lui-même, le 16, le commandement en chef, il battit, poursuivit et cerna entièrement de tous côtés le corps ennemi, qui échappera difficilement à sa perte. Plusieurs centaines de prisonniers ont déjà été amenés à Varsovie; on dit qu'on se bat avec le plus grand acharnement. Le généralissime se trouvait hier à Luckow. L'état-major général est stationné à Varsovie, à l'extrémité de la ville sur la chaussée dans la direction de Blonie.

Les chambres réunies de la diète ont résolu, le 16, à l'unanimité, et juré de ne point entrer en négociations à d'autres conditions que celles du rétablissement complet du royaume dans les limites qu'il occupait avant l'année 1772.

— On mande des frontières de la Servie, 21 juillet, qu'il se fait actuellement dans les principautés de nombreux achats de chevaux pour le service militaire, ce qui en a considérablement augmenté le prix.

— Deux divisions d'infanterie russe, stationnées en Valachie, ont reçu l'ordre de se mettre en marche pour l'intérieur de la Russie.

Le prince Milosch s'occupe sans relâche à persuader aux insurgés bosniens de se soumettre au grand-seigneur; mais jusqu'à présent il n'a pu leur faire écouter ses propositions. (*Gaz. univ.*)

Nouvelles de Pologne.

Proclamation aux habitans de Varsovie.

« Citoyens de Varsovie,

« Le gouvernement national vient d'être informé que l'ennemi, ayant concentré ses forces devant Plock, songe à passer la Vistule. Par cette démarche audacieuse, il veut prévenir l'intervention bienveillante des puissances européennes dans notre cause. Il attaquera sans doute Varsovie, sans considérer que la Vistule est là, et que l'insurrection toujours croissante de la Lithuanie peut lui rompre les communications et le priver de tout secours. Il est sans doute dans les décrets de la Providence que la guerre sacrée de l'indépendance, commencée dans les rues de Varsovie, finisse par un triomphe devant les murs de la capitale. Citoyens, vous n'avez pas été en vain les témoins des batailles de Grochow, de ces jours à jamais célèbres pour les armes polonaises. Ce ne sont point les fortifications de Praga, mais bien les poitrines de nos braves qui ont repoussé ces masses d'ennemis, nombreuses, fraîches, et jusque-là invincibles. Repoussé une fois de la capitale, poursuivi, incertain de lui-même, l'ennemi se présente d'un autre côté. Qu'il coure à sa perte, il trouvera ici ces mêmes troupes, il verra autour de lui tout le pays soulevé en masse accourir à la défense de la capitale; il trouvera dans les rues, dans les maisons, des forteresses menaçantes et une armée intrépide de citoyens.

« Sans y être préparées d'avance, Paris et Bruxelles ont été imprenables : Varsovie est préparée depuis long-temps, elle est résignée à supporter toutes sortes de désastres, fatigues, privations et famine, plutôt que de redevenir esclave. Elle prendra les armes pour un combat qui nous promet la victoire et la fin glorieuse d'une guerre sanglante. Mais il est impossible que l'ennemi évite de combattre pour prendre la capitale par la famine. Prévoyant ce cas, le gouvernement national vous invite, citoyens, à vous pourvoir d'une quantité suffisante de vivres propre à tromper encore une fois les espérances si souvent déjouées de nos ennemis. Que les Russes trouvent à chaque moment et dans chaque circonstance une résistance opiniâtre à leurs

éméraires desseins ! Que l'œuvre de notre régénération soit couronnée de persévérance et de courage.

Le président du gouvernement,
A. prince CZARTORISKI.»

COMMERCE.

RÉCOLTES. — *Orléans.* — Nous espérons toujours recueillir un tiers d'année, quoique la coulure soit plus considérable qu'on ne présumait. Le rude hiver de 1829 avait beaucoup nui aux jeunes vignes, qui ont fait des efforts en 1830. Comme épuisées, elles sèchent ou sont improductives cette année. Il y a quelque tendance à la hausse.

Calvados. — Voilà plusieurs années que nous sommes privés d'une récolte de fruits. Le bon cidre vaut 220 fr., octroi et transport compris, le tonneau d'environ 1500 litres. Tout annonce que ce prix élevé haussera encore.

Saumur. — Les seigles sont récoltés et ont été très-abondants; on va commencer la récolte du froment, qui sera bonne.

Caen, 16 juillet. — Depuis quelques jours notre pays a essuyé plusieurs orages qui paraissent jusqu'à présent n'avoir pas fait beaucoup de mal aux récoltes. Les avoines seules ont été couchées par la pluie, mais comme elles étaient mûres et qu'une partie était déjà fauchée, le dommage ne sera pas grand.

Aux dernières halles, un mouvement de baisse assez rapide s'est manifesté sur le prix des céréales. Le froment vaut ici 38 à 48 fr. le sac. A Lisieux, le prix est de 46 à 52 fr. le sac (de 320 liv.); à Argences, 40 à 49 fr. (Baisse de 2 à 3 fr. par sac); à Bretteville, à Villers et à Falaise, la baisse a été de 1 à 2 fr. par sac.

MARCHÉ DE BRUXELLES, du 1^{er} août. — Prix des Huiles.

Huile de colza disp. 48 3/4; sept., 48 1/2; oct., 49; nov. et déc., 49 1/4. Huile de lin disp., 54; sept. et oct., 55 1/2; nov. et déc., 56. Graine de colza, 00.
Ce qui précède est en argent de Brabant.

BOURSE D'ANVERS, du 1^{er} août.

2 1/2 Dette active	37	A.	5.	Emp. Guebard, 1824,	64 1/2	P
2 1/2 Rente remboursable	84 1/2		5	In. au gr. l. à Am.	44 1/4	P
Act. de la soc. de commerce			5	Dette perp. de 200 p.	49	P
5 Levée de 12 millions	71		4	Obli. Smets, à Anvers,		
5 Métalliques.	82 1/2	P	5	Cert. de Naples	64 3/4	P
Lots de Pologne	75		5	Emp. de Sicile,		

Bourse d'Amsterdam, du 28 juillet. — Dette active, 35 3/4, billets de change, 00; synd. d'amort., 57.

BOURSE DE PARIS, du 30 juillet 1831.

5 p. c. au compt. 87; id. fin courant, 87 60. 3 p. c. au compt. 57; id. fin cour. 56 80. Naples au comptant 68 10; id. fin cour. 68 5. Esp. emp. royal 62 3/4. Rente perp. 48 3/4.

POSTE DE L'APRÈS-MIDI.

REPRISE DES HOSTILITÉS.

Hier, 2 août, à quatre heures de l'après-midi, le gouvernement a reçu communication officielle de la pièce suivante, par laquelle le général Chassé, au nom du roi de Hollande, dénonce la suspension d'arme conclue le 5 novembre, relativement à la citadelle d'Anvers.

A M. le général DE TABOR, commandant de la place d'Anvers:

CITADELLE D'ANVERS, le 1^{er} août 1831.

Monsieur le général,

D'après les ordres supérieurs qui me sont parvenus aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous prévenir, aux termes de la convention qui règle la suspension d'armes entre la citadelle et la place d'Anvers, en date du 5 novembre 1830, que S. M. le roi des Pays-Bas, ayant décidé la reprise des hostilités, la suspension d'armes avec la citadelle doit être dénoncée comme elle l'est par la présente; la reprise des hostilités devant, en conséquence, avoir lieu dans trois fois vingt-quatre heures, ou jeudi quatre du présent mois d'août, à neuf heures et demie du soir. En me conformant ainsi aux termes de mes conventions, je compte sur ce que ce délai fixé, sera également observé de votre part, et dois vous prévenir aussi, que s'il n'était pas strictement observé jusqu'à ce terme, si notre communication était interceptée ou des travaux entrepris pendant ce temps, je serais dans le cas de procéder de suite à la reprise des hostilités.

Recevez, monsieur, l'expression de ma considération.

Le général d'infanterie, commandant supérieur de la citadelle d'Anvers,
Baron Chassé.

Pour copie conforme, le général de brigade, gouverneur militaire de la province et commandant-supérieur de la ville et banlieu d'Anvers,

De Tabor.

Pour copie conforme, le général de brigade, chef d'état-major de l'armée de l'Escaut.
Malherbe.

SITUATION D'ANVERS.

1^{er} Août. — Toute la journée une vague inquiétude semblait régner sur les physionomies : un bruit sourd de la reprise prochaine des hostilités faisait le sujet des conversations, dans les cafés, dans les rues et sur les places publiques. Vers le soir, l'ordre était donné aux soldats de ne point quitter leur sac et de se tenir prêts à la première alerte, mais rien n'a troublé la tranquillité de la nuit.

2 Août. — Vers onze heures du matin on affiche cet ordre du jour :

« Le général de brigade commandant supérieur de la ville et de la citadelle d'Anvers, porte à la connaissance des habitants que l'armistice entre la ville et la citadelle cessera jeudi, 4 août, à neuf heures et demie du soir et qu'à dater de ce moment, les hostilités pourront être reprises sans avis ultérieur.

Citoyens et soldats,

Je compte autant sur votre prudence que sur votre courage, et m'oppose formellement, dans vos intérêts et sous les peines les plus sévères, à ce qu'aucune démonstration agressive ait lieu, sans mes ordres, qui ne se feront pas attendre où besoin sera.

Habitans d'Anvers,

Jose me flatter que dans cette circonstance vous me continuerez

la confiance dont vous m'avez honoré jusqu'à ce jour. Prenez toutes les mesures que la prudence et vos intérêts pourront vous suggérer et reposez-vous sur l'autorité civile et militaire, pour la défense de vos personnes et de vos propriétés.»

F. DE TABOR.

Le gouverneur civil,
ROGIER.

Immédiatement après on lisait cette nouvelle proclamation :

« Le major commandant du génie, prévient les habitants que la sûreté de la ville exige une prompte inondation vers le Nord, et les engage à s'occuper immédiatement de leurs bestiaux et effets.»

On ne saurait décrire l'impression produite par ces deux affiches : les uns courent vers leurs maisons pour emballer ce qu'ils ont de plus précieux, d'autres, plus résolus, jurent, si les hostilités recommencent, de se joindre aux troupes, ou de mourir en défendant leurs propriétés. Cette fatale nouvelle circule dans les environs d'Anvers avec la rapidité de l'éclair; les diligences sont encombrées de fuyards, et de voitures chargées commencent à se diriger sur la route de Malines.

4 heures du soir. — Des nombreux piétons, des femmes, des enfants chargés de paquets, suivent la même route, se répandant dans les villages environnans, et cherchent des logemens que la rapacité de quelques aubergistes élève à un prix exorbitant.

A demain les autres détails.

Voici, en raison de la prochaine reprise des hostilités, une réponse fort remarquable de M. le ministre de la guerre à une députation du Limbourg : *Vous demandez des fusils : tout le monde en demande, je le sais ; mais il suffit que les journaux en fasse la demande pour que je n'en accorde pas.*

— La nouvelle de la reprise des hostilités, annoncée par Chassé, pour jeudi prochain, a été apportée à Bruxelles hier matin par un sous-lieutenant; il est reparti en poste dans la soirée pour porter cette nouvelle au roi. Il est probable que S. M. sera de retour demain à Bruxelles. Le ministre de la guerre est arrivé hier dans la journée. La plus grande activité règne au ministère; les employés ont passé la nuit. Tout ce qu'il y a de troupes disponibles dans notre capitale, notamment les cuirassiers, ont reçu immédiatement l'ordre de se tenir prêts à marcher sur Anvers pour aujourd'hui. La ville est calme.

ANNONCES.

1196. On a perdu dimanche dernier une tabatière en argent. Celui qui la remettra au bureau de ce journal, aura une bonne récompense.

1193. Un beau chien d'arrêt très-bien dressé, est à vendre. S'adresser au bureau de cette feuille.

1197. Le conservateur de l'approvisionnement de siège de la place de Namur, informe le public que 84 superbes bêtes à cornes dudit approvisionnement qui ont passé l'hiver dans des écuries en ladite ville, étant bien soignées, et qui se trouvent maintenant dans les prairies de Chouzeau, près de Moustier, sont à vendre.

Les amateurs pourront se transporter auxdites prairies tous les jours, pour y examiner celles qui pourraient leur convenir, et en faire part audit conservateur.

1189. Vente d'une belle prairie, contenant sept bonniers, située à Moustier. Vendredi, 5 août 1831, à deux heures de relevée chez Joseph Rasé, cabaretier à Moustier, M. Datchet-Stienon, rentier à Maillen, fera vendre publiquement à la recette de M^{re} Delvigne, notaire, à Thon, près de Namur, une prairie, située à Moustier, contenant environ sept bonniers, divisée en treize portions d'un demi-bonnier environ chacune.

Il sera accordé aux acquéreurs de grandes facilités pour le paiement du prix de cette vente, qui aura lieu en détail et ensuite en masse.

Les personnes qui désireraient la voir sont priées de s'adresser au garde-champêtre de Moustier.

On peut prendre connaissance de cahier des charges chez ledit notaire Delvigne.

1184. Quartier de maison garni de plusieurs lits, avec remise et écurie pour quatre chevaux ou plus, à louer au premier août. S'adresser à M. Arnould, oncle, rue de la Croix, N^o 660.

1089. A vendre,

Le beau domaine dit *Maisoncelle*, près Walcourt, province de Namur, composé d'un corps de ferme, bergeries voutées en briques, couvertes en ardoises et tous les bâtimens qui en dépendent, écuries, étables, porcheries, granges et une belle cour, dans laquelle il se trouve une fontaine d'eau de source;

Cent vingt bonniers de terres et prés, mesure des Pays-Bas;

Et neuf bonniers environ de bois, y compris le bois dit *Chevremont*, bien peuplés de chênes et beau taillis; le tout ne formant qu'un ensemble.

Deux étangs se trouvent enclavés dans les prairies et sont alimentés par des eaux de sources.

Ce domaine est susceptible de grandes améliorations.

S'adresser, pour connaître les prix et conditions de cette vente, à M. Delvigne, notaire à Thon, près de Namur.